

SYNDICAT MIXTE DE L'AÉROPORT DE BEAUVAIS-TILLÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU COMITÉ SYNDICAL

Session du 7 JUILLET 2020

À LA PRÉFECTURE DE L'OISE
DÉPOSÉ
LE 17 JUL. 2020



Le comité syndical dûment convoqué par sa présidente par lettre en date du 19 juin 2020,

En présence de 8 des 12 membres du comité syndical :

Le quorum et les délégations de vote ayant été vérifiés,

5 membres titulaires :

Mme Caroline CAYEUX, M. Bruno MARCHETTI, M. Jacques DORIDAM, M. Gilles BOITEL, M. Alain LETELLIER

En présence de 2 membres suppléant leur titulaire :

M. Didier RUMEAU

suppléant de

Mme Chanez HERBANNE

Mme Claire MARAIS-BEUIL

suppléante de

M. Philippe EYMERY

En présence également d'1 membre suppléant :

M. Dominique DEVILLERS

suppléant de

M. Jacques DORIDAM

1 membre titulaire ayant donné pouvoir :

Mme Nadège LEFEBVRE ayant donné pouvoir à M. Alain LETELLIER

Etaient excusés :

M. Jean-Luc BOURGEOIS, M. Jean-Luc SAUVE, M. Frédéric GAMBLIN, M. Alexis MANCEL, M. Jean CAUWEL, Mme Chanez HERBANNE, M. Daniel LECA, M. Philippe EYMERY, Mme Nathalie LEBAS, Mme Nicole COLIN, Mme Nadège LEFEBVRE, M. Patrice MARCHAND, M. Frans DESMEDT, Mme Martine BORGEO, M. Eric de VALROGER

Vu le code général des collectivités territoriales,

Délibérant conformément à l'article 8.1.2.2. des statuts du syndicat et à l'article L. 3312-5 du code général des collectivités territoriales ;

A délibéré sur le rapport CS SMABT 2020 07/07-03 relatif à l'affectation des résultats de l'exercice 2019 du SMABT,

CONSIDERANT que le compte administratif de l'exercice 2019 présente un résultat excédentaire pour la section de fonctionnement de 2.773 899,24 € et pour la section d'investissement un solde d'exécution négatif de 262 452,62 € ;

Après avoir entendu l'exposé de la présidente et en avoir délibéré,

ADOPTE à l'unanimité les conclusions suivantes :

- DECIDE d'affecter l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2019 :
 - au compte R002 un montant de 2 511 446,62 €, pour le financement de la section de fonctionnement ;
 - décide d'inscrire au compte R1068 un montant de 262 452,62 € pour le besoin de financement de la section d'investissement.



Caroline CAYEUX
Présidente du Syndicat mixte
de l'aéroport de Beauvais-Tillé

DÉPOSÉ
À LA PRÉFECTURE DE L'OISE
LE 17 JUL. 2020

